

FAITES CONNAISSANCE AVEC

Dès septembre nouveau à Eysins

kid'sdance2Bfit

La méthode kids'dance2Bfit est une méthode d'exercices dansés qui s'adresse aux filles et garçons de 7 ans à 12 ans

Ce sont des chorégraphies faciles à apprendre sur des musiques récentes qui lui permet d'améliorer son sens du rythme, sa coordination, de raffermir et détendre ses muscles.

Mais avant tout, c'est une méthode dynamique et amusante qui s'adresse aux enfants qui veulent s'amuser tout en faisant des exercices physiques !

Les cours débuterons le mardi 4 septembre de 16h50 à 17h50



Pour tout renseignement et inscriptions vous pouvez me contacter:

Vuilleumier Marie-Rose : 022 362 55 56 / 079 674 74 50
mrmskipper@bluewin.ch



INFOS MUNICIPALES

Protégeons les hirondelles

Un habitant d'Eysins, nous a transmis cet SOS, texte que nous vous livrons ci-dessous :

«Suite à l'observation de destructions avérées de nids d'hirondelles dans notre voisinage je relaye la demande d'une de mes copropriétaires de façon à, au minimum, prévenir de ce geste abjecte.

En effet, je surprenais par un beau matin (malheureusement déjà trop tard!) un voisin en train de descendre les nids d'hirondelles de ses façades (sur "conseil de l'ancien propriétaire"!).

Sans parler de la loi cantonale de la faune et de la flore qui interdit rigoureusement cette pratique (et semble-t-il ignorée par l'intéressé), il est évident que ceci est catastrophique à cette époque de l'année. (Elles sont d'ailleurs restées bien excitées dès lors et sont en train de reconstruire un nid au-dessus de ma tête.)

La réponse obtenue de l'interpellé " mais elles peuvent aller faire leur nid ailleurs" montre le besoin pédagogique qu'il est nécessaire de prodiguer aux (nouveaux) arrivants sur la région (par ex. <http://www.vogelwarte.ch/aidons-l-hirondelle-de-fenetre.html>).

Les hirondelles ne peuvent justement aller faire leur nid

ailleurs pour la simple raison qu'elles étaient là avant et que leur habitat (vieilles bâtisses) a été bouleversé par les nouvelles constructions résidentielles, pour nous-autres, pauvres citoyens profanes qui ont préféré s'exiler tout confort à la campagne.

Pour ma part et celle de ma PPE en plus de l'administrateur de la PPE impliquée, la pique de rappel a été faite.»



BONHEUR ET TRISTESSE

Ils sont nés

Evan et Lino PANCHARD nés le 12 juillet 2012
Maillyss MEINEN née le 13 juillet 2012

Ils se sont mariés

Mme Rebeca Gonzalez et
M. Mathieu GRIVEL le 23 juin 2012

Mme Delphine BERGER et
M. Luca SALAMONE le 3 août 2012

En souvenir de

Fritz SCHÜPBACH décédé le 22 juin 2012
Miriam BRUNNER décédée le 12 juillet 2012
Isaline AUBERT décédée le 18 août 2012



Pour nous faire parvenir vos articles, annonces, poèmes, coups de gueule, idées, etc.:

Commune d'Eysins • 1262 Eysins

Tél. 022 361 34 95 • Fax 022 362 64 39 • info@eysins.ch • www.eysins.ch



Soleil d'automne Paroisse de la Dôle

PROGRAMME 2012-2013		A CONSERVER
DATE - HEURE	LIEU	ÉVÈNEMENT
SEPTEMBRE 2012 Mercredi 19, 14 h 00	Buvette de la grande salle BOREX-CRASSIER	VOYAGE AU CŒUR D'UN VILLAGE GURUNG, NEPAL Marlyse Weber Méditation du pasteur
OCTOBRE 2012 Mercredi 10, 14 h 00	Grande salle GINGINS	CHORALE CHŒUR DES ABEILLES de Forel-Lavaux Méditation du pasteur
NOVEMBRE 2012 Dimanche 4, 17 h 00	Théâtre de la Fruitière GRENS	THÉÂTRE A GRENS «Après la pluie» de Sergi Belbel
DECEMBRE 2012 Jeudi 13, 14 h 00	Grande salle Le Bruel LA RIPPE	RENCONTRE DE L'AVEINT Chants des enfants Méditation du pasteur
JANVIER 2013 Mercredi 16, 14 h 00	Foyer de la Grande salle EYSINS	LOTO Méditation du pasteur
FEVRIER 2013 Jeudi 14, 14 h 00	Grande salle CRASSIER	LES MEMOIRES D'UN ACCESSOIRISTE et d'autres courts-métrages Claude Bussard Méditation du pasteur
MARS 2013 Jeudi 21, 12 h 00	Grande salle CHESEREX	DÎNER RACLETTE Méditation du pasteur
AVRIL 2013 Jeudi 25, 14 h 00	Grande salle SIGNY	CONTEUSE Madame Fabienne Penseyre Méditation du pasteur
MAI 2013 Pentecôte Dimanche 19, 12 h 00	GINGINS	CONCOURS HIPPIQUE Vous êtes invités à dîner au Manège de Gingins
JUIN 2013 Jeudi 20		À L'ÉTUDE

Cultes à Eysins

Octobre à Décembre 2012

Octobre	21	Culte	à 09h15*
Novembre	04	Culte	à 09h15*
	18	Culte suivi de l'assemblée paroissiale	à 09h15
Décembre	02	Culte	à 09h15*
	18	Noël des enfants	à 10h00

Sonnerie de cloche à 19h la veille de chaque dimanche ou fête où un culte est célébré à l'église d'Eysins.

Les personnes empêchées de participer au culte peuvent demander de recevoir la Sainte Cène à domicile.

Adressez-vous aux conseillères de paroisse:
Denise Möhl Jaquet (tél.022.361.25.55)
Josette Olivier (tél.022.361.83.35)
ou Edith Glauser (tél. 022.361.43.08).



LE CONSEIL COMMUNAL EN DIRECT

Lors de la séance du Conseil communal du 27 juin 2012, les conseillers devaient se prononcer sur deux préavis présentés par la Municipalité :

Rapport de la Municipalité sur la gestion de l'année 2011

Lors de l'élaboration du budget 2011 en automne 2010, dans une période où les répercussions de la crise financière mondiale ne pouvaient pas être appréciées, la Municipalité s'est montrée très prudente dans les prévisions des rentrées fiscales et prévoyait une perte de Fr. 307'790. Elle s'est efforcée de maîtriser les dépenses tout au long de l'exercice, si bien que les comptes 2011 clôturent sur un bénéfice de Fr. 5'515.85, après amortissements ordinaires.

Le Conseil communal accepte les comptes à l'unanimité.

Préavis n° 14 de la Municipalité concernant la réorganisation de la Protection Civile dans le Canton de Vaud et en particulier dans le district de Nyon

Le projet de réorganisation de la protection civile vaudoise a débuté en 2007 sous la dénomination « projet Agile ». Les actuelles 21 régions de protection civile seront ainsi ramenées à 10 correspondant géographiquement aux districts. Ainsi, pour notre district, il s'agit de valider la venue de quinze nouvelles communes dans notre organisation. Ces quinze communes sont issues de la région d'Aubonne-Rolle dont l'organisation sera dissoute au 31 décembre 2012. Ainsi, la région de Nyon passera, dès le 1er janvier 2013, de 32 communes actuellement à 47 communes. De par ce nouveau découpage, correspondant à l'actuelle zone territoriale du district de Nyon, les statuts de l'Association doivent être modifiés en conséquence.

Le Conseil accepte ce préavis à l'unanimité.

RAPPEL

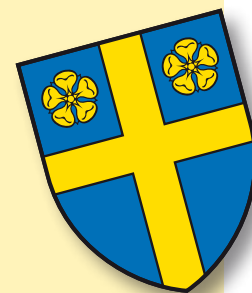
118 = appel d'urgence des sapeurs-pompiers

Depuis la libéralisation des services de renseignements téléphoniques intervenue en 2007, le public confond encore trop souvent le numéro d'urgence des sapeurs-pompiers avec ceux, très ressemblant, des renseignements. Malgré les solutions techniques mises en place, de trop nombreux appels aboutissent encore par erreur au 118 pour des demandes d'informations les plus diverses. Cette confusion ralentit la mission des opérateurs du 118 qui doivent pouvoir se concentrer sur la prise des appels d'urgence et la mobilisation des sapeurs-pompiers.

C'est pourquoi nous vous rappelons que le no 118 est uniquement le numéro d'urgence des sapeurs-pompiers.

Merci pour eux !

Clip de l'ECA www.eca-vaud.ch/video118



De plus, diverses élections ont eu lieu

Election du bureau pour l'année 2012 - 2013

- M. Jean-Daniel Heiniger, président.
- Stéphane Trezzini, premier vice-président.
- Cédric Wälti, deuxième vice-président.
- Mme Janine Ruffieux, M. Yann Meinen, scrutateurs.
- Jillian Bircher, scrutatrice suppléante.
- M. Thierry Delédevant, scrutateur suppléant

Tous sont réélus à l'unanimité.

Election de commissions et délégations pour l'année 2012 - 2013

Commission de gestion

Le Conseil a nommé :

- Mme Gaudin Madeleine
- M. Grobéty Alain
- Farine Jean-Claude
- Bachelard Lucien
- Giussoni Roméo,
- Mario-Charles Pertusio, suppléant

Ces conseillers sont élus à l'unanimité

Commission des finances

Le Conseil a nommé :

- M. Olivier Jacques
- Wälti Cédric
- Arnoux Christian
- Meinen Yann.
- Hausammann Jean-Pierre
- Jean-Jacques Perrier, suppléant

Ces conseillers sont élus à l'unanimité

Délégués SIECGE

Le Conseil a nommé :

- Mme Richner Gisèle
- Ruffieux Janine
- M. Arnoux Christian
- Gay Bernard
- Olivier Jean-Marc
- Zurkinden Philippe
- Perrier Jean-Jacques
- Meinen Yann
- Grobéty Alain
- Giussoni Roméo
- Meyer Jean-Pierrre
- Pertusio Mario-Charles

Ces délégués ont été élus à l'unanimité



Département de la
sécurité et de
l'environnement

Notice d'information aux propriétaires de villas, immeubles et jardins

Chaque année à l'approche de la période estivale, des entreprises itinérantes effectuent du porte-à-porte pour proposer divers travaux d'entretien aux propriétaires. Il s'agit notamment de

Démoussage des toits **Désherbage des terrasses, places pavées et chemins**

On constate alors fréquemment les infractions suivantes :

- Les produits chimiques le plus souvent utilisés (Eau de Javel mélangée à de la soude caustique par exemple) ne sont pas autorisés pour ce type d'usage.
- Les personnes qui proposent leurs services ne sont pas au bénéfice d'un permis pour l'utilisation professionnelle de produits phytosanitaires. De plus, elles ne savent pas que l'utilisation de produits phytosanitaires (dés herbants) pour l'entretien des toits, terrasses, places pavées, chemins (etc.) est interdite par la législation suisse.
- Enfin, les prescriptions élémentaires telles que la récupération des eaux de lavage, leur traitement et leur élimination dans les règles de l'art ne sont pas respectées.

**Dans ces conditions,
ces travaux sont
tout à fait illégaux.
Ils sont régulièrement
la cause d'importantes
atteintes à l'environnement
et génèrent de graves
pollutions dans nos
cours d'eau.**



Par conséquent, tout propriétaire sollicité est prié de refuser ce genre de proposition. Dans le cas contraire, il sera également tenu pour responsable, en tant que commanditaire des travaux.

Toute information à ce sujet peut être communiquée à la Police cantonale vaudoise au **021 644 44 44** ou via le **117** s'il s'agit d'une pollution avérée ou imminente.

Dans la mesure du possible, il est recommandé de procéder à un **nettoyage mécanique à l'eau** sans adjonction de produit chimique ou de s'adresser à l'inspection des produits chimiques pour tout renseignement technique souhaité.

SEVEN – Inspection des produits chimiques
www.vd.ch – T 41 21 316 43 60 – F 41 21 316 43 95
info.seven@vd.ch